



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Albi, le 23/06/2020

à Mme Verdier-Jouclas,  
députée de la 2<sup>e</sup> circonscription du Tarn

Madame la députée,

Mardi 16 juin, jour où le personnel soignant et les citoyen.nes en général se sont fortement mobilisé.es pour la défense de notre Hôpital et de ses personnels, vous avez envoyé un mail dans les écoles de votre circonscription électorale vantant les mérites de la proposition de loi de la majorité LREM créant la fonction de directeur et demandant de répondre dans un délai très court (moins de 3 jours) pour que les collègues directrices et directeurs vous renvoient leurs « remarques, avis et propositions ».

Outre le fait que, à l'instar de tous les personnels de l'Éducation Nationale, et sans doute elles et eux plus encore, les directrices et les directeurs d'école étaient submergé.es de travail pour préparer la reprise « obligatoire » de l'école annoncée par le président Macron et, au jour de votre mail, toujours pas déclinée par le ministère de l'Éducation Nationale, vous semblez oublier que le ministère a déjà effectué une consultation en ce sens en janvier de cette année et que les résultats sont sans appel : 11 % seulement des directrices et directeurs interrogé.es se prononcent pour un statut de direction d'école. Ce qui veut dire que 9 collègues directeur.trices sur 10 se sont prononcé.es contre un statut qui, dans votre nouveau projet de loi recyclé ne change que de nom.

De nombreux.ses directeur.trices ont été interloqué.es de recevoir directement sur la boîte mail professionnelle de leur école un mail de votre part sachant que l'indépendance des fonctionnaires vis à vis des pouvoirs politiques est garantie la loi du 13 juillet 1983. Nous ne sommes pas persuadé.es du caractère légal et/ou déontologique de l'utilisation de boîtes mail professionnelles et du temps de travail des collègues pour répondre à une opération de communication politique.

En outre, nous relevons la contradiction entre votre démarche et les multiples injonctions au silence adressées aux collègues de l'Éducation lors par exemple des luttes contre votre contre-réforme des retraites (que vous avez ardemment défendue sur les plateaux TV alors qu'elle était significative d'une baisse drastique de la future pension des professeurs des écoles) ou contre la loi Blanquer. Deux poids, deux mesures ?

Nous sommes bien conscient.es des difficultés que connaît votre majorité pour gouverner le pays sans agir de manière autoritaire et en respectant les « corps intermédiaires », mais nous demeurons attachés aux principes qui fondent notre République et en particulier l'indépendance des fonctionnaires représentant l'intérêt général vis-à-vis des pouvoirs politiques partisans et éphémères.

Mais puisque vous semblez intéressée par l'avis des collègues, voici ce que demandent réellement les directeurs et les directrices, mais aussi l'ensemble des collègues :

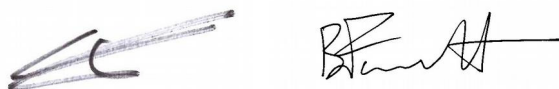
- Créer une aide pérenne à la direction et au fonctionnement de l'école par la création d'emplois statutaires à temps plein sur tout le territoire

- Augmenter significativement le temps de décharge sans mission supplémentaire pour toutes les écoles et aucune direction en deçà d'un ¼ de décharge
- Développer une formation initiale et continue régulière de qualité sur le temps de travail pour apporter les connaissances et savoir-faire nécessaires
- Reconnaître les collectifs de travail (conseils des maîtres, de cycles et d'école...) comme des lieux de réflexion et de décisions démocratiques dans les écoles
- Prioriser les tâches indispensables pour la vie de l'école et au service des élèves afin de permettre aux directeur.trices de remplir leur mission première : celle d'animer, coordonner l'équipe...
- Clarifier les responsabilités, notamment concernant la sécurité
- Revaloriser les salaires de toutes et tous.

Nous vous demandons, Madame la députée, de tenir compte de l'avis majoritaire de notre profession en votant contre la proposition de loi proposée par les député.es de votre majorité.

Soyez assurée, Madame la députée, de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour la FSU 81,  
les co-secrétaires, Mathieu Moles et Benoit Foucambert

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is stylized and appears to be 'MM' for Mathieu Moles. The signature on the right is more legible and appears to be 'BF' for Benoit Foucambert.